

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

PROCÈS-VERBAL des délibérations de la séance régulière du Conseil de Ville de Lac-Saint-Joseph, tenue en date du 18 novembre 2024 à 19h30, à la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Lac-Saint-Joseph, 360, chemin Thomas-Maher, Lac-Saint-Joseph.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M..Yvan Côté, Maire
Mme Jocelyne Boivin, conseillère
M. Michel Cordeau, conseiller
M. Claude Tessier, conseiller
M. Steeve Gauthier, conseiller
M. Yvan Duval, conseiller
M. Jean-Sébastien Sheedy, conseiller
M. Luc Harvey, directeur général & greffier/trésorier

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance ;
2. Présences et vérification du quorum ;
3. Acceptation de l'ordre du jour ;
4. Acceptation du procès-verbal de la séance du 21 octobre 2024 ;
5. Acceptation des listes et rapports mensuels ;
6. Certificats de crédits disponibles ;
7. Rapport du service d'urbanisme ;
8. Rapport du directeur général ;
9. Avis de motion - Règlement 2024-300 sur la régie interne des séances du conseil ;
10. Dépôt du projet de Règlement 2024-300 sur la régie interne des séances du conseil ;
11. Départ de Mme Marlène Dorion ;
12. Offre de service pour déneigement manuel ;
13. Offre de service pour déneigement par tracteur ;
14. Autres sujets ;
 - 14.1 Motion de félicitations à Jocelyne Boivin ;
15. Période de questions ;
16. Levée de la séance.

1- Ouverture de la séance

La maire M. Yvan Côté, souhaite la bienvenue à tous et déclare la séance ouverte à 19h30.

2.- Présence et vérification du quorum

Tous les membres du Conseil étant présents, le quorum est constaté.

3.- Adoption de l'ordre du jour

Étant donné que les membres du conseil ont déjà reçu l'ordre du jour à l'avance et ont pris connaissance du document. M. Côté maire, en dispense la lecture et il est convenu de l'adopter tel que modifié par le greffier-trésorier.

CA-24-11-18-01 Sur proposition de Jocelyne Boivin dûment faite et appuyée à l'unanimité l'ordre du jour tel que modifié est adopté.

ADOPTÉ

4.- Adoption du procès-verbal de la séance du 21 octobre 2024

Étant donné que les membres du conseil ont déjà reçu le procès-verbal à l'avance et ont pris connaissance du document, M. Côté maire en dispense la lecture et il est convenu de l'adopter tel que soumis par le greffier-trésorier.

CA-24-11-18-02 Sur proposition de Michel Cordeau dûment faite et appuyée à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 21 octobre 2024 tel que modifié est adopté.

ADOPTÉ

5.- Acceptation des listes et rapports mensuels

Le greffier-trésorier dépose les rapports mensuels suivants :

- Liste des comptes payés pour le mois d'octobre 2024 ;
- Rapport budgétaire pour le mois d'octobre 2024.

CA-24-11-18-03 Sur proposition de Jean-Sébastien Sheedy dûment faite et appuyée à l'unanimité, les listes et rapports mensuels pour le mois d'octobre 2024 sont adoptés tel que soumis.

ADOPTÉ

6.- Certificats de crédits disponibles

Le greffier-trésorier dépose la liste des certificats de crédits disponibles pour le mois de novembre 2024.

CA-24-11-18-04 Sur proposition de Steeve Gauthier faite et appuyée à l'unanimité, il est résolu d'accepter les certificats de crédits disponibles tel que préparés par le greffier-trésorier et de l'autoriser à faire les versements aux fournisseurs.

ADOPTÉ

7.- Rapport du service d'urbanisme

Le directeur général dépose le rapport du service d'urbanisme pour le mois d'octobre 2024. Les membres du conseil demandent des précisions sur la demande de permis concernant le 510 Chemin Thomas Maher, plus particulièrement en ce qui a trait à l'enlèvement d'un quai en ciment. Le directeur-général s'engage à obtenir les précisions demandées auprès de l'inspecteur municipal et de transmettre ces informations aux membres du conseil.

CA-24-11-18-05 Sur proposition de Jean-Sébastien Sheedy dûment faite et appuyée à l'unanimité, il est résolu de prendre acte du rapport de l'inspecteur municipal ainsi que du service d'urbanisme pour le mois d'octobre 2024.

ADOPTÉ

8.- Rapport du directeur général

Le directeur général dépose son rapport.

CA-24-11-18-06 Sur proposition de Jocelyne Boivin dûment faite et appuyée à l'unanimité, que ce Conseil prend acte du rapport du directeur général.

ADOPTÉ

9. - Avis de motion Règlement 2024-300 sur la régie interne des séances du conseil ;

AVIS DE MOTION est par les présentes donné par Michel Cordeau qu'au cours de la séance de ce Conseil un projet de règlement sera présenté relatif au règlement sur la régie interne des séances du conseil 2024-300.

10. - Dépôt du projet de Règlement 2024-300 sur la régie interne des séances du conseil.

Le Maire, M. Yvan Côté, dépose le projet de Règlement numéro 2024-300 sur la régie interne des séances du conseil.

Il demande une dispense de lecture de ce projet de règlement, une copie du projet de règlement ayant été remise à tous les membres du Conseil conformément aux dispositions de l'article 356 de la *Loi sur les Cités et Villes*.

Les membres du Conseil déclarent avoir lu le projet de règlement 2024-300 et renoncent à sa lecture.

11. Départ de Mme Marlène Dorion

Le Maire, M. Yvan Côté rappelle aux membres qu'au cours de la dernière réunion informelle des membres du conseil, il a été décidé de mettre fin à l'emploi de Mme Marlène Dorion comme adjointe administrative à la Ville de Lac-Saint-Joseph et de donner instructions au directeur-général de déterminer les modalités de son départ et de l'en informer en temps opportun. Ce dernier informe les membres du conseil qu'une rencontre à cet effet avec Mme Dorion a eu lieu le 13 novembre dernier.

CA-24-11-18-07 Sur proposition de Steeve Gauthier dûment faite et appuyée à l'unanimité, il est résolu de mettre fin à l'emploi de Mme Marlène Dorion en date effective du 13 novembre 2024.

ADOPTÉ

12.- Offre de service pour déneigement manuel

L'offre de service de Entretien J.-P. Boucher inc. est déposée pour le déneigement manuel pour la saison 2024-2025.

CA-24-11-18-08 Il est proposé par Jocelyne Boivin et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte l'offre de service, de Entretien J.-P. Boucher inc. pour le déneigement manuel pour la saison 2024-2025.

ADOPTÉE

13.- Offre de service pour déneigement par tracteur

L'offre de service de Entreprise Boucher et Tessier inc. est déposée pour le déneigement par tracteur pour la saison 2024-2025.

CA-24-11-18-09 Il est proposé par Jocelyne Boivin et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte l'offre de service, de Entreprise Boucher et Tessier inc. pour le déneigement par tracteur pour la saison 2024-2025.

ADOPTÉE

14. - Autres sujets

14.1 Motion de félicitations à Jocelyne Boivin

Une motion de félicitations est donnée à Mme Jocelyne Boivin pour son poste de vice-présidente à la Corporation du bassin de la Jacques-Cartier (CBJC).

15. – Période de questions

Pas de question

16- Levée de la séance

La séance est levée

CA-24-11-18-10 Sur proposition de Yvan Duval, il est résolu à l'unanimité de lever la séance du Conseil à 19h50.

ADOPTÉ

Yvan Côté
Maire

Luc Harvey
Greffier-trésorier